

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_214 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS ET LE DÉPARTEMENT DU TARN DANS LE CADRE DU GUICHET UNIQUE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT PRIVE « TARN RENOV'OCCITANIE »

L'an deux mille vingt et un, le vingt huit septembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 28 septembre 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Elisabeth CLAVERIE

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COCQUART, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés :

Madame Sylvie FONTANILLES CRESPO, Messieurs Frédéric CABROLIER, Alfred KROL, Michel TREBOSC

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Marie-Pierre BOUCABEILLE (pouvoir à Roland GILLES), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT), Bernard DELBRUEL (pouvoir à Elisabeth CLAVERIE)

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021

N° DEL2021_214 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS ET LE DÉPARTEMENT DU TARN DANS LE CADRE DU GUICHET UNIQUE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT PRIVE « TARN RENOV'OCCITANIE »

Pilote : Habitat

Monsieur Bruno LAILHEUGUE, rapporteur,

La loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) prévoit dans son article 22 que soit assuré sur l'ensemble du territoire, le service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH). Elle identifie (article 188) la Région comme l'échelon pertinent de coordination et de promotion d'actions en faveur de l'efficacité énergétique et de lutte contre la précarité, via le programme régional pour l'efficacité énergétique.

La Région Occitanie a lancé en juillet 2020 un appel à manifestation d'intérêt pour le déploiement de guichets uniques de la rénovation énergétique (GURE), dont l'objectif est de massifier la rénovation énergétique des logements du parc privé. La mission principale de ces guichets uniques est d'offrir des conseils techniques et financiers, neutres, objectifs et gratuits aux particuliers souhaitant effectuer des travaux de rénovation énergétique dans leur logement. En complément, une mission de sensibilisation et d'animation à l'attention du grand public et des professionnels est également attendue.

Le Département du Tarn a été retenu par la Région pour porter ce nouveau service public, dénommé Tarn Rénov'Occitanie, en partenariat avec l'ADIL 81, le CAUE 81, et les établissements publics de coopération intercommunale volontaires. Le guichet unique a été inauguré en mai 2021, dans des locaux du Département au 97 Boulevard Soult à Albi.

Afin de créer un service public de proximité autour de la rénovation énergétique de l'habitat privé, la communauté d'agglomération de l'Albigeois contribue à ce guichet unique Tarn Rénov'Occitanie en y affectant un conseiller habitat-énergie à hauteur de 0,5 équivalent temps plein. Cet agent assurera pour l'autre moitié de son temps de travail le volet animation territoriale pour sensibiliser les ménages à la rénovation énergétique des logements du parc privé.

Dans la continuité de la délibération n°DEL2021_069 approuvée lors du Conseil communautaire en date du 13 avril 2021, la communauté d'agglomération de l'Albigeois et le Département du Tarn souhaitent formaliser ce partenariat par convention. Elle prendra effet à la date de signature par les parties prenantes jusqu'au terme de la convention d'objectifs conclue entre le Département et la Région Occitanie, soit le 31 décembre 2023. En cas de prolongation de la convention d'objectifs entre le Département et la Région, la communauté d'agglomération et le Département pourront renouveler ce partenariat par voie d'avenant.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte,

VU la loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'Énergie et au Climat,

VU la délibération N° DEL2021_140 portant sur l'approbation du projet de plan climat-air-énergie territorial

VU la délibération N°2020-044 portant sur le lancement de la démarche d'élaboration du 3ème Programme Local de l'Habitat,

VU la convention d'objectifs signée le 15 février 2021 entre la Région Occitanie et le Département du Tarn,

VU la délibération de la communauté d'agglomération de l'Albigeois du 13 avril 2021 (DEL2021_069) donnant un accord de principe sur le partenariat entre la communauté d'agglomération de l'Albigeois et le département du Tarn pour la mise en œuvre du guichet unique départemental pour la rénovation énergétique des logements du parc privé Tarn Renov'Occitanie,

VU la délibération de la commission permanente du Département du Tarn du 16 avril 2021 donnant un accord de principe pour la mise à disposition d'un poste à mi-temps par la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le projet de convention de partenariat entre le Département et la communauté d'agglomération de l'Albigeois ci-annexé,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 14 septembre 2021,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet de convention de partenariat entre le Département du Tarn et la communauté d'agglomération de l'Albigeois dans le cadre du guichet unique de la rénovation énergétique de l'habitat privé « Tarn Renov'Occitanie » ci-annexé,

Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le 01/10/2021



ID : 081-248100737-20210928-DEL2021_214-DE

AUTORISE la présidente à signer ladite convention de partenariat.

Pour extrait conforme,
Fait le 28 septembre 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL